



Le 2 septembre 2008

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
ET PAR COURRIER

M. Yvon Otis

[Adresse confidentielle]

Objet : **Communication sur les questions d'application visées aux Articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement**

Auteur de la

communication : Yvon Otis

Partie concernée : Canada

Date de réception : Le 29 août 2008

Communication no. : **SEM-08-002 (Pollution atmosphérique à Montréal)**

Monsieur Otis,

Par la présente, nous accusons réception de la communication ci-haut mentionnée. Le Secrétariat se livre maintenant à l'examen de la communication afin de déterminer si celle-ci rencontre les critères énoncés au paragraphe 14 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement ("Accord"). Nous vous tiendrons au courant de l'état d'avancement de votre communication.

Nous avons noté que vous n'avez désigné aucune information comme étant confidentielle ou exclusive en conformité avec l'alinéa 11(8)b) de l'Accord. Par conséquent, votre communication et les informations fournies à l'appui de celle-ci seront mises à la disposition des Parties à l'Accord et du public.

.../2..

- 2 -

À moins d'avis contraire, tout correspondance ultérieure sera acheminée à l'adresse ci-haut mentionnée à votre attention.

Veillez agréer, Monsieur Yvon Otis, nos salutations distinguées.

Commission de coopération environnementale – Secrétariat

(original signé)
Par : Paolo Solano
Directeur par intérim
Unité des communications sur les questions d'application

c.c. David McGovern, Environnement Canada (incluant les annexes)
Scott Fulton, US-EPA
Enrique Lendo, SEMARNAT
Adrián Vázquez-Gálvez, Directeur exécutif de la CCA